

Les relations intérieures et extérieures d'Inter-Jura

Autor(en): **Faivre, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **44 (1973)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les relations intérieures et extérieures d'Inter-Jura

par Marcel FAIVRE, architecte aménagiste,
président de la Commission d'aménagement du territoire de l'ADIJ

Avant de définir les objectifs du mouvement ou de l'association qui vous est proposé, il nous a paru important d'examiner sommairement dans quel contexte socio-économique fonctionne la région qui nous occupe. Remarquons qu'il n'est pas question, dans ce cadre, de faire une analyse complète et suffisante du problème. L'objectif primordial que se sont fixé les initiateurs était de promouvoir une recherche socio-économique ; cela prouve bien qu'ils sont conscients des lacunes sur lesquelles on ne saurait fonder une analyse sérieuse.

Il faut souligner aussi qu'il s'est déjà fait beaucoup dans le Jura en matière de recherches et d'initiatives et nous ne partons pas dans le vide en ce qui concerne la régionalisation.

Inter-Jura n'entend pas représenter une certaine image du Jura ; ni se substituer à tout ou partie de ce qui existe ou se forme actuellement. Elle entend davantage animer, dans une période donnée, un effort de régionalisation jugé indispensable mais dont le mouvement doit jaillir de l'intérieur et non pas être imposé de l'extérieur. Or, si les Jurassiens veulent prendre en main leur propre avenir, leur propre régionalisation, il importe de leur donner un certain nombre d'informations sur eux-mêmes, sur ceux et ce qui les entourent afin de mieux éclairer les chemins à suivre.

Le mouvement est informel ; il est aussi ouvert. Il n'entend pas obstinément poursuivre un but, mais tout au plus animer un débat dont le centre de gravité se rapporte à la régionalisation du Jura. Il fait, pour cela, appel aux élus communaux et à toutes les bonnes volontés compétentes.

Laissons aux historiens le soin de faire la synthèse et la lumière sur les initiatives, les mouvements, les réussites et les échecs de ceux qui font que ce pays bouge et prend de plus en plus conscience de lui-même, de sa force, mais aussi de ses faiblesses.

A propos de ces dernières, permettez-moi de citer les lacunes d'une coordination régionale permettant, après avoir fixé des objectifs, de mettre en place des moyens d'exécution efficaces.

Prenons exemple sur la Transjurane dont on souhaite faire l'objet d'un mouvement régional concerté. Encore faudrait-il que les revendications régionales soient définies, analysées à partir d'études suffisantes. La foire d'empoigne entre les régions et les vallées n'est certainement pas la meilleure manière d'atteindre un but. Les dossiers de base convenables faisant défaut, il s'agit de les établir afin d'étayer les revendications et les négociations sur des données respectables sinon exhaustives.

On l'a dit, l'avenir de ce pays ne doit pas être laissé dans les seules mains de technocrates. Mais n'oublions pas que les technocrates seront d'autant plus forts que les politiciens se désintéressent de la planification.

En fait, ce qui est souvent difficile pour l'aménagiste c'est d'engager le dialogue avec la démocratie ou ses représentants. Si les structures politiques actuelles permettent de l'engager au niveau communal, l'absence d'organes régionaux adéquats est indiscutablement gênante.

Certes, des associations, des organismes de droit privé ou public existent et pallient les lacunes dans une mesure importante ; mais les problèmes à traiter évoluent, deviennent toujours plus complexes et la planification n'est qu'au début de son ère de développement. Nous devons faire face à ses exigences futures.

La régionalisation en marche chez nous

Les efforts de régionalisation se sont poursuivis dans le Jura depuis 1964 environ par des initiatives plus ou moins coordonnées et plus ou moins réussies. Rappelons que deux régions sont créées formellement : le Plateau de Diesse et la région de Laufen.

Le Clos-du-Doubs, par un statut spécial, travaille à son aménagement. La grande partie des communes d'Ajoie ont accepté le principe d'association. Le Vallon de Saint-Imier est en voie de se constituer. La région de Moutier - Tavannes se tâte, Delémont aussi et les Franches-Montagnes se sont intéressées à une initiative neuchâteloise de recherche économique, prélude certain à un mouvement de régionalisation.

D'autres initiatives pour la formation de microrégions ont été étouffées par la difficulté administrative à les reconnaître ou par insuffisance de moyens.

L'effort d'information qui a été fait ces dernières années par des initiatives privées, des associations régionales ou l'Université populaire a été largement aidé par la presse régionale. Il commence à porter des fruits et Inter-Jura est donc un résultat concret de ces efforts.

Certes, on peut discuter longuement sur la délimitation des régions. On ne réussira pas à s'entendre sentimentalement, politiquement, rationnellement et administrativement à la fois. En conséquence, l'important est de faire quelque chose avec la plus grande souplesse et surtout avec un esprit lucide et ouvert.

En aménagement du territoire, la solidarité, la complémentarité doivent être la règle ; mais encore faut-il agir à partir d'une connaissance suffisante et réciproque.

L'effort de régionalisation cantonal se justifie en premier lieu par le fait que face à 490 communes, le gouvernement, l'administration ne s'y retrouvent plus. Nous n'aborderons pas les causalités ni les objectifs politiques purs de la préoccupation cantonale. Ce que nous retenons c'est que, dans le devenir suisse, dans l'avenir européen, des régions se créent. Autour de nous se réalisent des groupements, des structures nouvelles. On s'associe pour être plus fort, pour être plus efficace. Face à ce déploiement, pouvons-nous demeurer cloisonnés dans nos vallées et nos plateaux et attendre que les autres nous intègrent en nous désintégrant ?

La loi cantonale du 7 juin 1970 sur les constructions permet de gravir les premiers échelons de la régionalisation ; faut-il s'en priver ? On a démontré par ailleurs qu'à elle seule la résolution de très nombreux pro-

blèmes techniques et pratiques justifie la régionalisation ; alors commençons par cela. Les huit régions jurassiennes sont à faire. C'est en les réalisant que l'on apprendra à les gérer. Il ne s'agit pas de savoir au départ si la délimitation est bonne ou mauvaise ; il s'agit bien davantage de les faire fonctionner. Les ajustements pourront se faire ensuite à partir d'expériences de gestion. L'essentiel est que le système reste ouvert et perfectible. Il ne s'agit pas de se liguer pour lutter contre les autres, il s'agit bien mieux de créer pour s'identifier, pour se situer ; de créer pour collaborer et pour s'aider.

D'ailleurs, que nous le voulions ou non, la régionalisation est en marche ; il s'agit, au pire, de n'en pas manquer le train.

Régionalisation confédérale

La Confédération, par les travaux de l'ORL (Institut pour la planification locale régionale et nationale) a délimité 48 régions suisses.

Des études de planification sont en cours. La délimitation se veut être basée sur des critères plus techniques que politiques. Certainement, la jeune science de l'aménagement tend à l'objectivité avec les informations dont elle dispose. Elle ne prétend pas, sinon malhonnêtement, déterminer la vérité et la seule voie d'avenir. Au contraire, elle est d'avis que la politique se doit d'intervenir dans la planification et tenant compte d'autres arguments que ceux de la connaissance géo-socio-économique. Les arguments historiques, ethniques, sociaux, sont à défendre particulièrement par les politiciens. Le conflit entre l'une ou l'autre voie n'est qu'apparent. C'est un fait que s'il y a conflit il se situe plus au niveau de la qualité informative qu'à celui du raisonnement si l'on respecte la règle que l'intérêt public doit primer l'intérêt privé.

Des conceptions directrices ont été élaborées au niveau de la Confédération. Si elles ne plaisent pas aux régions, il s'agit simplement de les contrer. Pour cela aussi nous avons besoin de bases et de dossiers.

Les prévisions démographiques de l'ORL ont été critiquées par certains. En fait il s'agissait bien plus de calculs de tendances que de volontés politiques. Si l'on veut modifier la tendance, alors il s'agit de l'analyser d'abord et de quérir les instruments pour l'influencer ensuite.

Tableau I L'évolution démographique du Jura

	1960	1970	%	Unités
Porrentruy	25 651	26 135	+ 1,8	+ 484
Delémont	24 019	27 549	+ 14,6	+ 3 530
Laufon	12 089	14 033	+ 16	+ 1 944
Fr.-Montagnes	8 727	8 303	— 4,8	— 424
Moutier	29 786	31 909	+ 7	+ 2 123
Courtelary	25 536	26 442	+ 3,5	+ 906
La Neuveville	5 045	5 756	+ 1,4	+ 711
Jura	130 853	140 127	+ 7	+ 9 274
Canton	889 523	983 296	+ 10,5	+ 93 773
Suisse	5 429 061	6 269 783	+ 15	+ 840 722

210/B

Loterie SEVA

1 x 100'000

1 x 10'000

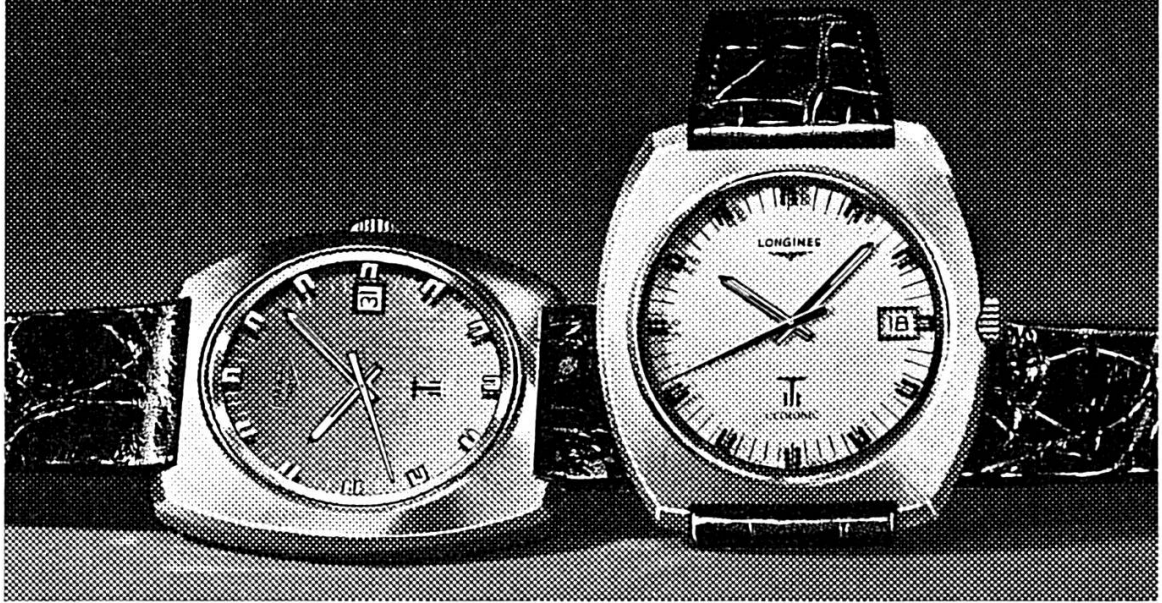
1 x 5'000

prix du billet fr. 5.-

Tirage 28 juin

1659

Longines, la précision électronique à votre poignet



Réf. 8477 Ultronic. Electronique à diapason. Précision de l'ordre de la minute par mois. Etanche. Date. Disponible en acier, plaqué or et en or.

Depuis plus d'un demi-siècle Longines contribue à l'amélioration des performances sportives mondiales par la qualité et la précision de ses chronométrages.

Quel est l'aboutissement de cette organisation extraordinaire, qui permet de mesurer au millième de seconde les performances des athlètes de toutes disciplines?

— Une équipe de chercheurs Longines qui poussent toujours plus loin leurs recherches, exactement

comme les athlètes progressant dans leurs performances.

— Une expérience sans égale au service des montres Longines qui vous accompagnent à votre poignet, dans votre vie quotidienne, vos activités professionnelles, vos loisirs.

— Une grande industrie — Longines — qui dispose des capacités et des moyens techniques nécessaires pour donner à votre montre l'expérience accumulée dans les compétitions sportives internationales.

1654

LONGINES

A l'avant-garde de la mesure électronique du temps

3.030.73

Le tableau d'évolution démographique du Jura montre essentiellement que le taux d'évolution de 7 % de ce pays a été inférieur à la moyenne suisse et à celle du canton de Berne dans la dernière décennie.

Les taux ont été d'ailleurs différents entre les districts du Jura.

Ainsi, Laufen, Delémont avec 16 et 14,6 % dépassent ou s'approchent de la moyenne suisse. Moutier s'en tient à la moyenne jurassienne de 7 %. Courtelary, Porrentruy, La Neuveville varient de 3,5 à 1,4 % et le district des Franches-Montagnes a perdu 4,8 %.

Dans l'ensemble, la population a passé de 130 853 à 140 127 personnes de 1960 à 1970, soit une augmentation de 9274 unités.

Ce qui se passe autour de nous

Comparativement, ce qui se passe aux alentours du Jura est à retenir et il nous intéresse d'en évaluer quelques effets.

La mesure comparative sera basée sur les régions telles qu'elles ont été définies par l'ORL avec les prévisions. Le tableau N° 2 ci-après montre que le Jura éclate dans cinq régions : Ajoie, Delémont, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Bâle, suivant la zone d'influence du marché du travail. Remarquons que l'on s'est tenu aux frontières politiques internationales en ignorant ainsi l'influence des mouvements pendulaires avec la France.

Tableau II Prévisions démographiques : régions suivant ORL et régions basiliensis

	Surface (km ²)	Habitants par milliers					Revenus par habitant	1970 Habitants par km ²
		1960	1970	2000	± % 1960/1970	± % 1970/2000		
1 Bâle	893	433	511	645	18	26	9 824	721
8 Ajoie	392	26	26,4	26	2	— 2	6 874	66
9 Delémont	702	65	70	80	8	14	6 645	100
10 Soleure- Granges	481	129	144	185	12	28	8 755	300
18 Neuchâtel Haut	383	74	78	80	5	2	8 496	209
19 Neuchâtel Bas	806	97	115	115	18	0	8 600	142
20 Bienne	456	118	138	160	17	16	9 360	351
21 Berne	1 149	341	388	510	14	32	9 773	338
Suisse	41 107	5 429	6 270	7 500	15	20	8 418	152
Franche-Comté Zone urbaine			1971 210	1985 350	1971/1985 + 66 %			
Alsace, sans Mulhouse		1962 48	1968 49 + 2 %	80	1962/1968 + 2 %	1968/2000 + 60 %		

Nous remarquons une croissance démographique nulle jusqu'en l'an 2000 pour les régions de l'ouest et en même temps romandes : Ajoie - 2 %, Neuchâtel (bas) + 0 %, Neuchâtel (haut) + 2 %.

Les régions sud et ouest suisses alémaniques ont de fort taux d'accroissement dans la même époque : Bâle + 26 %, Soleure-Granges + 28 % ; région de Berne + 32 %, Bienne + 16 %. La moyenne suisse étant de 20 %.

Bien que les chiffres ne soient pas comparables sans nuances, les bases n'étant pas identiques, il est intéressant de comparer ce qui est prévu au nord, en France, dans la Région Montbéliard-Belfort-Mulhouse.

Nous constatons que l'aire urbaine de Franche-Comté voisine prévoit un taux d'accroissement de 66 % de 1971-1985. Quant à la région alsacienne, sans Mulhouse, le taux prévu est de + 60 % jusqu'en l'an 2000.

Si nous examinons maintenant les chiffres absolus, nous remarquons que les régions voisines suisses du côté est et sud augmenteront d'environ 370 000 habitants pendant que le Jura du centre augmentera de 10 000 habitants environ.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner la densité dans les régions qui nous entourent. Nous constatons que Bâle, Soleure, Bienne dépassent 300 habitants au km², Neuchâtel (bas) 142 et le haut 209, l'Ajoie en a 66 et la région de Delémont 100 (l'ensemble des districts du Jura compte une densité de 95 habitants par km²).

La moyenne suisse est de 151 habitants au km². Les prévisions donnent 183 en l'an 2000.

On constate qu'en ce qui concerne la région de Bâle la densité est très élevée (572 habitants au km²). Elle sera de 720 en l'an 2000. Cela veut dire qu'étant donné ses moyens financiers supérieurs à la moyenne, le Bâlois continuera à quérir sa résidence secondaire là où la densité sera plus faible, soit dans le Jura.

La différence entre la densité de Bâle et le Jura est aussi marquée en ce qui concerne le revenu moyen par tête d'habitant dans les régions jurassiennes qui nous occupent. Il était, en 1965, de 9824 fr. à Bâle ; de 6645 fr. pour Delémont et de 6874 fr. pour l'Ajoie. Les chiffres des autres régions jurassiennes n'ont pas de signification pour nous puisqu'ils sont intégrés dans les revenus des métropoles voisines soit La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Bienne.

La moyenne suisse de 8418 fr. de revenu par habitant montre que nos voisins suisses sont nombreux et riches ; nous sommes relativement peu et pauvres.

L'impact des autres

Or, il est certain que Bâle (région) atteint un degré de saturation au-delà duquel il n'est guère tolérable de se hisser sans risque des répercussions sociales difficiles dues à la promiscuité. Certes, la densité de la région bâloise n'est pas à comparer avec la région parisienne qui bat tous les records de l'insupportable en Europe. Mais il n'est pas nécessaire de faire l'expérience désastreuse de la capitale française pour comprendre qu'il y a des limites à ne pas dépasser. Or, que nous le voulions ou non, les saturations des régions voisines ont des répercussions sur nous, répercussions qu'il s'agira de maîtriser.

Faut-il citer l'accaparement des vieilles maisons, des anciennes fermes dans nos villages pour prouver que la saturation bâloise déborde déjà ? Ce grave constat des villages vides d'habitants la semaine, dont les autochtones sont chassés parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer les gros prix spéculatifs des trop nantis, montre bien que si le Jura ne se défend pas il va perdre son identité, sinon son âme. Fort heureusement la ruée vers les belles situations naturelles a été enrayée par la loi sur les constructions. Mais on n'a fait que déplacer le problème et c'est maintenant le cœur de nos villages qui est l'objet de spéculations et d'accaparements dangereux.

Ajoutons que les Jurassiens du nord, surtout, ne peuvent pas rester indifférents à ce qui se passe dans la région frontalière voisine. Ainsi, la trop forte augmentation et densification jusqu'en 1985 de l'aire urbaine de la trouée de Belfort ne peut que les préoccuper. Est-ce un bien, est-ce un mal ? La preuve a été donnée que les taux exagérés d'accroissement sont difficilement supportables et sont générateurs de troubles sociaux. Leurs retombées pourraient se faire sentir chez nous.

C'est pourquoi il faut, dès maintenant, se préparer à limiter chez nous les répercussions de taux d'accroissement dangereux chez nos voisins. Mais on peut aussi entrevoir quels sont les avantages d'être la zone de faible densité de voisins saturés. La négociation de l'accueil des surplus doit se préparer dès maintenant. Plus nous serons conscients, mieux nous déciderons ce qui est acceptable. Il s'agit, bien sûr aussi, qu'une politique convenable et efficace puisse se pratiquer. Ici notre responsabilité civique est en cause.

Conclusions

Enfin, par quelques indicateurs géo-démographiques nous avons vu que des facteurs extérieurs peuvent influencer l'avenir du Jura et nous n'avons examiné que quelques aspects du sujet.

C'est l'approfondissement de la connaissance de ces facteurs que suggère Inter-Jura. Aussi ma conclusion sera-t-elle une injonction à prendre au sérieux l'effort qui vous est proposé par ces quelques slogans :

- Nous ne devons pas subir les contraintes extérieures mais les ordonner.
- S'organiser pour faire face c'est aussi planifier et maîtriser notre destin.
- Chacun dans son coin, à notre époque, est une méthode négative de vivre.
- Les régions jurassiennes seront plus fortes si elles sont plus intégrées.
- Nous devons choisir nos taux d'accroissement et définir les densités acceptables chez nous en tenant compte de façon lucide de la qualité de notre vie et de notre environnement.
- Enfin, le temps presse parce que les autres sont déjà organisés et par conséquent plus forts.

M. F.